

Cette formation « maintien des compétences de l'acteur PRAP IBC » est l'outil indispensable pour réactiver les compétences des salariés « acteurs PRAP IBC » et re-dynamiser la démarche de prévention de votre entreprise. Elle permet à chaque stagiaire de se mettre à jour sur les méthodes et les outils d'analyse des situations de travail.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

PUBLIC

La formation MAC PRAP IBC s'adresse à tous les membres du personnel des entreprises des secteurs de l'industrie, du bâtiment, du commerce et des activités de bureau, qui devant renouveler leur certificat d'acteur PRAP IBC

LIEU DE LA FORMATION

Formation dans votre entreprise à la date de votre choix
OU
Formation en inter-entreprises, dans un centre à proximité de chez vous

HANDICAP

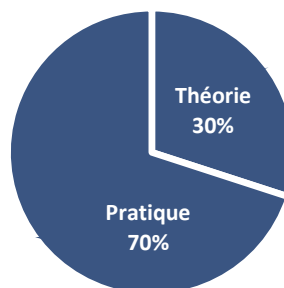
Chaque situation sera étudiée pour dispenser et adapter au mieux la formation.
En inter-entreprises les salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

HORAIRES

En présentiel, les cours ont lieu de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Les participants sont accueillis à partir de 8h15.

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Le délai d'accès à cette formation varie de 15 jours à 2 mois en fonction des places disponibles, après prise de contact par téléphone ou mail
(voir coordonnées en pied de page)



PRÉREQUIS

Acteur PRAP IBC depuis 24 mois

DURÉE

7 heures, soit 1 jour
En présentiel –
présence obligatoire

EFFECTIFS

Groupe limité à 10 personnes

NOS INTERVENANTS

Formateurs PRAP certifiés par l'INRS

DOCUMENT DE VALIDATION

Certificat d'Acteur PRAP IBC valable 24 mois
La prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) tous les 24 mois

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation certificative (théorie et pratique) se déroule selon la grille d'évaluation PRAP IBC de l'INRS et concerne les personnes ayant suivi l'intégralité de la formation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

1 caisse avec poignées
1 caisse sans poignées
Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques

PÉDAGOGIE

Cette formation est essentiellement à caractère pratique. Elle s'appuie sur des démonstrations et des mises en situations simulées et adaptées à l'entreprise illustré d'exemples concrets

TARIF

En inter-entreprise – 180 € HT / personne
En intra - devis sur demande. Nous consulter.

CONTENU DE LA FORMATION

Horaires de la journée de formation 8h30-12h00/13h30-17h00
(pauses de 15 minutes matin et après-midi comprises)

Organisation de la formation MAC Acteur PRAP IBC »
➤ Jour 1 matin 1. Ouverture de la formation 2. La prévention des risques liés à l'activité physique : pourquoi ? 3. La prévention des risques liés à l'activité physique : c'est quoi ?
➤ Jour 1 après-midi 4. La prévention des risques liés à l'activité physique : avec qui ? 5. La prévention des risques liés à l'activité physique : comment ? 6. Épreuve certificative des domaines de compétences 1,2, et 3 7. Les PSPEE 8. Bilan et clôture de la formation

Ce séquençage de la formation MAC d'acteurs PRAP IBC s'appuie sur le document de référence du dispositif de l'INRS – V9 – 01/21 et des documents associés présents sur le « CLOUD » de l'INRS